

## Réunion CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2016

Membres excusés : Maryline BUSI, Tatiana SAUVAGE, Cathy DARNAND, Romain JUILLARD

### COMPTE - RENDU

#### ENQUETE PUBLIQUE PLU :

Le maire informe l'assemblée que la réunion publique concernant le PLU aura lieu du 29 janvier au 29 février 2016 – le commissaire enquêteur a décidé des dates de présence en mairie – les tracts d'information seront distribués par les membres du conseil dans chaque boîte aux lettres – publication officielle a été faite sur le Journal de Saône et Loire et le Journal l'Indépendant.

Présence de Jaçky MALIN le 29 janvier, Françoise PELGRIN le 19 février.

#### QUESTIONS DIVERSES :

- *Personnels communaux :*

- Mme BOURDON fera valoir ses droits à retraite dans le courant de l'année.
- Mme PIRAT, titulaire sera nommée en remplacement au secrétariat
- Le recrutement d'un agent contractuel sera effectué par l'intermédiaire du Centre de Gestion pour l'agence postale et la garderie périscolaire
- M. PECHOUX est placé en congés annuels
- M. GREGAUT est en accident de travail

- *Indemnité du Maire et des adjoints :*

Le maire informe l'assemblée des nouvelles mesures applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 relatives à l'indemnité de fonction du maire fixée dorénavant à 31 % de l'indice 1015 obligatoire. Les indemnités des adjoints étant indexées sur cet indice, il demande à l'assemblée de se prononcer sur les indemnités à verser. Les membres du conseil municipal fixent les indemnités comme suit :

- 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> adjoints : 8.25 % de l'indice 1015 soit 26.61 % de l'indemnité du maire
- 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> adjoints : 7.75 % de l'indice 1015 soit 25 % de l'indemnité du maire

- *Logement de la Cure :*

Le Maire informe l'assemblée du départ de M. et Mme MENOIRE fin février 2016

La Candidature pour le logement de Mme HELL Raymonde est acceptée.

Des travaux de réfection du logement sont nécessaires : changement du sol, peintures, chauffage à installer dans chambre, etc... Il pourra être remis en location à compter de mai 2016.

La commission « bâtiments » se chargera de faire établir les devis correspondants.

Le terrain situé à l'arrière du bâtiment restera un espace communal.

- *Renouvellement de la Convention d'assistance technique pour assainissement :*

Les membres décident le renouvellement de la convention d'assistance technique pour la gestion de l'assainissement collectif et donnent délégation au Maire pour la signature de la convention.

- *Information de vente du Clos de l'Eglise par les héritiers :*

- Attendre pour faire proposition

- *Restauration registres Etat civil :*

Dans le cadre de la poursuite de restauration des registres d'état civil, le maire présente un devis établi concernant la décennie 1850/1860 pour un montant de 880.20 €. Les membres approuvent et décident de déposer une demande de subvention.

- *Devis pour columbarium :*

Dans le cadre du budget 2016, il est envisagé l'aménagement d'un nouvel espace dédié aux columbariums. Plusieurs devis sont proposés. Françoise Pelgrin propose une réunion de la commission « Cimetière » fixée au 30 janvier à 9 H 30 afin d'avoir une réflexion globale sur la détermination de l'espace futur à aménager et à créer, l'étude des propositions des entreprises sollicitées et des devis correspondants.

- *Informations diverses :*

Le Maire :

- Signale le dysfonctionnement du compteur d'éclairage public de la Gare, en cours de résolution
- Rappelle les coupures de courant sur les secteurs Armont, Villaret, Le Devant, la desserte est rétablie ce jour
- Rappelle la réglementation interdisant le brûlage des déchets artisanaux
- Demande à l'assemblée de déterminer un tarif pour occupation de la salle des fêtes lors de cérémonies exceptionnelles (ex : décès) : le tarif est fixé à 50 € par jour auquel il faut ajouter les fluides soit 20 € ou 40 € suivant les périodes de l'année.

- *Invitations diverses et représentation de la commune :*

Trophées des entreprises à Chalon : personne disponible

Ecomusée Bresse Bourguignonne 29 janvier : Michel FAVRE

Journée territoriale Les opérations Funéraires : Françoise PELGRIN

Les membres sont informés des vœux présentés par le percepteur, ainsi que d'un don de 20 € par Sylvie CHAMBRIAT

#### COMPTE-RENDUS ET RAPPORTS DES COMMISSIONS :

- Garderie périscolaire (Aurélié GAMBÉY) : une réunion de travail du COPIL sera fixée pour faire le point avec Condal
- Affaires culturelles (Pascal GAUTHERON) : une réunion est fixée pour vendredi 29 février 18 h 00
- Bâtiments (Jean-Luc VILLEMAIRE) : une réunion est fixée pour le 15 février à 17 H 00
- Voirie (Jacky MALIN) : une visite des routes aura lieu 30 janvier à 14 H 00
- Commission Finances : prévoir une réunion de travail pendant vacances février.
- Prochaines réunions de conseil : le 19 février à 20 H 00, le 18 mars à 20 h 00 précédé du CCAS à 19 h 30

D'autre part, Michel FAVRE donne à l'assemblée, les informations suivantes :

- Sivom du Louhannais : il n'y aura pas d'augmentation de la redevance ordures ménagères en 2016
- La programmation d'une séance en présence de Francine lors d'une réunion de conseil est validée, à voir éventuellement pour le 15 avril
- Le règlement du City STADE est présenté et validé par l'assemblée
- La signalisation du cheminement piétonnier du Bourg au lotissement des Tillières sera améliorée par la pose de nouveaux catadioptres sur les poteaux bois. Une végétation pourrait être plantée pour contribuer à l'embellissement du chemin piétonnier. L'idée est abandonnée en raison des problèmes de sécurité.
- Affouages : le lot n° 5 a été redistribué à un affouagiste.
- Application d'une peinture verte à réaliser sur le portail du cimetière
- Mise en place de panneaux de stationnement interdit devant la boîte aux lettres vers la poste, ainsi que vers la cuisine de la salle des fêtes
- Mise aux normes pour les élections 2017 d'un isoloir pour handicapés
- Protection et mise en valeur du patrimoine à étudier
- Discussion sur les avis en retour concernant le bulletin municipal.

Le 18 janvier 2016

Jean-Luc VILLEMAIRE, maire.

